

CR réunion itinéraires vélos 21/12/22 à 17h au Buffet de la gare

Présents : Pierre Muller, Françoise Bellanger, Philippe Saugier, JF Dumanois

L'objet de cette rencontre est de faire le point sur l'état des informations que nous avons concernant la mise en œuvre d'itinéraires vélos sur notre territoire et de commencer à définir des stratégies pour faire évoluer la situation actuelle dans ce domaine.

L'enjeu est de s'appuyer sur la mobilisation forte des habitants (Vélo frite) pour pousser les collectivités à se doter d'une politique volontariste pour encourager par des aménagements urbains & voiries le report de déplacements vers le vélo, la marche et les transports en commun après des décennies d'investissements pour la mobilité presque exclusivement en faveur de la voiture.

1^e info : Rémi Borel chargé de mission à la CCBD, entre autres pour travailler sur la mobilité au niveau du Buëch, démissionnaire au 1/07/22 est remplacé à compter de début janvier 2023 par Vincent Sindirian.

2^e info : l'existence de 2 schémas d'aménagement pour des itinéraires vélos sur le 05, l'un au niveau national reliant Grenoble à Marseille en passant par le Champsaur (V64) dont l'étude n'a pas encore vraiment débuté, au niveau régional, de Monestier les bains à Avignon en passant par le val de Durance (V862). Il bénéficie de financements européens et nationaux et devrait être opérationnel sur le 05 à compter du printemps, a minima en empruntant des itinéraires routiers existants, partagés. Dans le centre du Département, des études plus poussées sont en cours sur les tronçons Chorges Embrun (CCSP) et Gap Chorges (CCVASP et communauté d'agglomération de Gap).

3^e info : la CCBD a bénéficié d'un crédit d'environ 30 000 € pour définir son plan de mobilité

À noter sur notre territoire la complémentarité indispensable avec le train

Pour avancer, nous devons mobiliser le CD05 à travers son schéma départemental des aménagements cyclables. L'élu porteur de cette thématique est Marc Viossat et le chargé de mission, Olivier Hébréard.

Reste à définir ce qui peut se faire maintenant au niveau de la CCBD sachant qu'un état des points noirs (ex de la digue du Buëch) et aménagements à envisager avait déjà été fait à Veynes il y a une dizaine d'années, certains ayant été mis en œuvre (voie partagée à 20 km/h) et qu'un 1^{er} état des lieux des chemins entre le Haut Buech et Veynes a également été réalisé, faisant apparaître de gros verrous à franchir pour

éviter la RD 1075. De même, entre Veynes et La Roche.

Pierre se propose d'être l'interface entre les citoyens qui veulent avancer sur ce sujet et la CCBD, compétente en la matière, au travers par exemple de la mise en place d'un comité de partenaires dont les membres restent à définir et Françoise sera l'interface avec la Mairie